Siège social :
33 Rue du Général de Gaulle
62880 ANNAY-SOUS-LENS
☎ : *03.21.42.84.44*
Agrément : E2506200050 **Siret : 3178865300029**

Centre de formation :
Zone Artisanale de la fosse 3
62680 MERICOURT
☎ : *03.21.67.58.58*

RENSEIGNEMENTS Passerelle Bea vers B (B78)

Formule 7h minimum

Cette formation a notamment pour objectifs :

- *D'amener le conducteur à être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.*
- *De détenir le permis B autorisant la conduite de véhicule à boite de vitesse automatique et/ou manuelle avec ou sans un embrayage automatique*

Pré-requis :
Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limités aux véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales.

Validation :
Permis de conduire de la catégorie B sans restriction à la conduite des véhicules équipés d'une boite à embrayage automatique
Obtention d'une attestation de suivi de formation

Tarif : ***428 euros*** *comprenant :*

Formation B78	
Frais de traitement dossier sur ANTS	***50 €***
7 Heures conduite obligatoires	***378€***
TOTAL	***428 EUROS***

1 heure supplémentaire si nécessaire : 54 euros

Déroulement de la formation :
Une formation pratique
Séquence 1 : 2 heures. Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :
- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.
Séquence 2 : 5 heures. Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :
- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser via le livret numérique de l'application EASYSYTEM ;
Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors valider la formation. Un bilan de compétence sera réalisé à l'issue de la formation pratique et peut être réalisé à votre demande à tout moment de la formation.

Pièces à fournir :

- 1 code Ephoto d'identité récente aux normes ANTS (photos électroniques)
- Copie recto/verso de la carte d'identité non périmée
- Copie recto/verso du permis de conduire BEA
- Copie de la Journée d'Appel à la Défense si moins de 25 ans
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du candidat
(dernier avis d'impôt ou facture eau,elec,gaz téléphone moins de 6 mois)
- Si hébergé attestation d'hébergement signée par l hébergeant et hébergé et copie de la carte d'identité recto/verso de l'hébergeant

Agence à contacter : *2 avenue VAN PELT 62300 LENS*

TEL : 03.21.42.84.44 OU 03.21.67.58.58 *Lens@jean-pajor.com*

Prise en charge des élèves dans un rayon de 20 kms maximum autour de chaque agence.

A l'issue de la formation, le centre de formation se charge de la démarche de fabrication sur le site de ANTS.